



AFLEC-GEE  
**3 LANGUES** OUI  
**3 CULTURES** نعم YES

# RENTÉE SCOLAIRE 2025

## RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE PARENTS-PROFESSEURS

## LE RÔLE DU PROFESSEUR PRINCIPAL

La **mission d'un professeur principal** consiste à :

- assurer une **relation de confiance avec les élèves**.
- établir le **lien entre les élèves et la direction**.
- veiller au **fonctionnement harmonieux de la classe**.
- assurer le **lien entre l'équipe enseignante et les familles**.
- travailler avec **toute l'équipe pédagogique et éducative**.
- organiser et assurer **l'élection des délégués de classe**.
- assurer la **nomination des parents délégués** lors de la réunion de rentrée avec les parents.
- **préparer avec la classe, dont les délégués, le conseil de classe**
- **proposer les appréciations générales, les mentions et les appréciations individuelles** qui seront validées en conseil de classe.
- **regarder régulièrement les observations attribuées aux élèves sur Pronote** afin d'avoir une visibilité globale du comportement et du travail en classe.



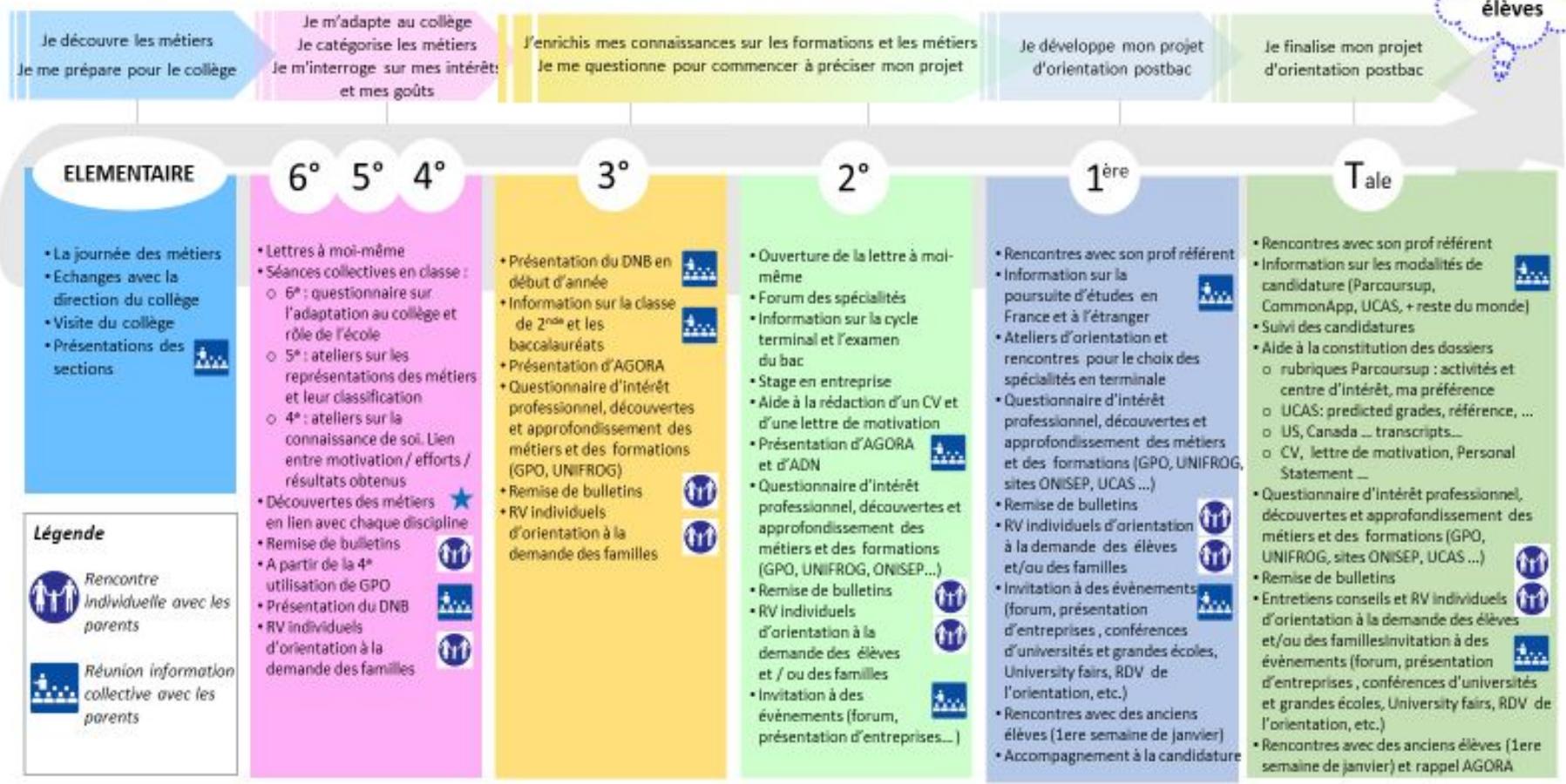
- Des actions
- Des réunions d'informations collectives (dates communiquées bientôt pour le cycle terminal)
- Deux professionnels ressources pour mieux accompagner individuellement pour s'orienter en France, dans le système anglo-saxon et au-delà



## LE PARCOURS Avenir

Pour développer son sens de l'engagement, de l'initiative et pour élaborer son propre projet d'orientation choisie, ambitieuse, réussie !

Association des anciens élèves



# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET - SESSION 2026

## NOUVEAU FONCTIONNEMENT

### RÉPARTITION DES NOTES

**40%** Contrôle continu | **60%** Épreuves finales

**Moyenne des moyennes annuelles de 3e des disciplines obligatoires (toutes au même coefficient):**

- Français
- Mathématiques
- Histoire-Géographie / EMC
- SVT
- Physique-Chimie
- Technologie
- Langues vivantes
- EPS
- Arts plastiques
- Éducation musicale

**• 4 épreuves écrites**

- Français
- Mathématiques
- Histoire-Géographie + EMC
- Sciences (2 disciplines parmi: Physique-Chimie; SVT ; Technologie)

**• 1 épreuve orale (individuelle ou en groupe)**

- Oral (EPI, Parcours éducatifs...)

**Toutes au même coefficient**



### MENTIONS ATTRIBUÉES

- Assez Bien → dès 12/20
- Bien → dès 14/20
- Très Bien → dès 16/20
- Très Bien avec félicitations du jury → dès 18/20



### Pour résumer :

=> un nouvel équilibre entre contrôle continu (40 %) et épreuves finales (60 %).

=> toutes les disciplines du contrôle continu évaluées sur 20 et avec un même coefficient.

=> des épreuves finales inchangées, mais avec un même coefficient.



## Le calendrier de l'année scolaire au collège :

De la 6<sup>ème</sup> à la Seconde, l'année scolaire est divisée en **2 semestres** :



- Le **1er semestre** se déroulera de septembre à janvier.
- Le **2ème semestre** se déroulera de janvier à juin.

Un bilan de mi-semestre est effectué par chaque professeur de l'équipe pédagogique afin de dresser un bilan sans attendre le conseil de classe de fin de semestre. Ils sont suivis de **rencontres parents-professeurs individuelles**, en distanciel.

- Afin d'harmoniser l'évaluation des différentes classes d'un niveau, **des évaluations communes** seront organisées une fois par semestre en Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et Sciences.
- Pour les classes de **3ème**, ces évaluations communes prendront la forme de **2 Brevets blancs** organisés au mois de novembre et d'avril.
- Enfin, des réunions d'informations sur les **parcours d'orientation au lycée** seront organisées pour les élèves de 3ème.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR : nouveau!

**L'ASSIDUITÉ**  
LA CLÉ DU SUCCÈS

### ABSENCES JUSTIFIÉES (sous réserve de justificatif dans les délais) :

- Maladie :
  - En cas d'évaluation prévue : certificat médical exigé dès le premier jour d'absence
  - Sans évaluation prévue : certificat demandé à partir de 3 jours d'absence consécutifs
- Obligations familiales graves (décès, hospitalisation)
- Convocations officielles justifiées par une attestation (ambassade, examens, concours, sportifs de haut niveau...)
- Rendez-vous médicaux urgents (avec attestation)
- Engagements scolaires (délégués, ambassadeurs...)
- Voyages et sorties scolaires
- Stages en entreprise
- Exclusion temporaire prononcée par l'établissement

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR : nouveau !

### ABSENCES NON RECEVABLES (donc non justifiées et inscrites sur le bulletin)

- Départs anticipés ou retours tardifs de vacances
- Voyages d'agrément personnels ou familiaux
- Retards non justifiés
- Activités extra-scolaires ou entraînements sauf pour sportifs de haut-niveau
- Inaptitudes en EPS non justifiées
- Démarches administratives non urgentes
- Absence pour révision personnelle (veille ou jour d'examen)
- Refus de participation à un voyage scolaire organisé par l'établissement

## OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Le LFI promeut une utilisation du numérique éducatif raisonnée et raisonnable.

**Les élèves sont équipés d'un iPad qu'ils utilisent en cours et en présence d'un professeur.**

**En dehors de ces temps, les iPads doivent être rangés dans leur casier et ne seront sortis pour être utilisés qu'à la demande des enseignants.**

L'utilisation d'objets numériques personnels tels que les téléphones portables, les montres connectées, baladeurs, mp3, enceintes est interdit au sein de l'établissement.

Les téléphones portables et montres connectées doivent être rangés et éteints dans le sac. En cas de manquement à cette règle, les objets numériques seront confisqués et rendus aux parents directement et uniquement.



## LES VOYAGES SCOLAIRES

Dans le cadre d'une politique des voyages harmonisées et équitables, sauf raison impérieuse, chaque élève des niveaux suivants se verra proposer un voyage en lien avec les programmes et les parcours éducatifs :

- en **6ème**: un voyage de cohésion et de découverte culturelle des **Émirats** (3j / 2n)
- en **5ème**: pour les élèves de **sections** (Art & Musique, SI américaine, Sportive Football, Théâtre), un voyage dédié en lien avec la section.
- en **4ème**: un voyage en **France**, à **Paris**.
- en **2nde**: un voyage en Espagne chaque année pour les élèves suivant la **LVB** espagnol, et (pour des raisons d'effectif) tous les 3 ans (avec les élèves de 3ème et de 1ère) en Allemagne et en Chine pour les élèves suivant les LVB allemand et chinois.



# LES PARENTS DÉLÉGUÉS AU SECONDAIRE

Il existe **2 types de parents délégués** :

- les parents délégués pour la classe
- les parents délégués pour le conseil d'établissement (qui se réunit 3 fois dans l'année).

## **1/ Les parents délégués pour la classe (2 titulaires et 2 suppléants) :**

- se déclarent volontaires lors de la réunion parents-professeurs du début d'année.
- leurs noms sont communiqués aujourd'hui en fin de réunion au PP. Les noms seront transmis à Mme IMAD puis à l'APELFI.
- l'APELFI contacte ensuite les parents volontaires et confirment les parents délégués.

## **2/ Les parents délégués pour le conseil d'établissement :**

- pour les parents souhaitant intervenir au conseil d'établissement, des élections seront organisées, les informations vous seront communiquées ultérieurement par la Direction. Scrutin de liste.



# RÔLE DES PARENTS DÉLÉGUÉS DANS LA CLASSE

Les délégués parents jouent un rôle de FÉDÉRATEUR, de MÉDIATEUR et transmettent l'INFORMATION entre les autres parents de la classe et l'équipe pédagogique, en premier lieu avec le professeur principal (PP), les professeurs de la classe, la direction du secondaire et la commission parents.

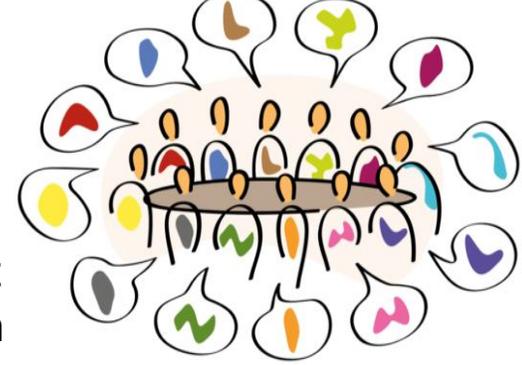
Ils sont soutenus dans leur mission par les membres de l'APELFI représentant le Secondaire. Ils peuvent faire appel à leur aide chaque fois qu'ils rencontrent une difficulté dans l'exercice de leurs fonctions ou lorsqu'ils ne savent pas comment aborder une situation.

**Leur mission s'articule autour de 3 axes :**

- 1/ **Communiquer au sein de la communauté de classe** (parents, professeurs, direction) afin d'assurer aux enfants une année scolaire dans les meilleures conditions.
- 2/ **Porter la parole des parents lors des conseils de classe.**
- 3/ **Préparer, avec les membres de l'APELFI, les conseils du second degré et les conseils d'établissement.**

La mission est donc d'intérêt général (pas que pour son enfant :-)

Le **devoir de confidentialité et de réserve** est absolument nécessaire.



## Réunions parents/professeurs pour l'enseignement de la langue ARABE en visio :

**À noter !**

<b>Mardi 16 septembre</b>	<b>6ème</b>	<b>17h45-18h20</b>
<b>Lundi 15 septembre</b>	<b>5ème</b>	<b>17h45-18h20</b>
<b>Lundi 15 septembre</b>	<b>4ème</b>	<b>18h45-19h20</b>
<b>Mercredi 17 septembre</b>	<b>3ème</b>	<b>17h45-18h20</b>

## Réunions parents/professeurs pour l'enseignement de l'ANGLAIS en visio\* :

**À noter !**

<b>Lundi 15 septembre</b>	<b>6eme</b>	<b>17h45</b>
<b>Mardi 16 septembre</b>	<b>5eme</b>	<b>17h45</b>
<b>Mercredi 17 septembre</b>	<b>4eme</b>	<b>17h45</b>
<b>Jeudi 18 septembre</b>	<b>3eme</b>	<b>17h45</b>

\*un lien zoom pour chacune des classes sera communiqué aux parents.

# GUIDE DE LA RENTREE



SCAN ME



# MES QUESTIONS



SCAN ME



*Bonne rentrée !*

*Tous nos voeux de réussite !*

